

TA	TL	Documents digitalisés à envoyer à la SLRB <u>AVANT-PROJET</u> L'avant-projet a pour but d'arrêter un projet répondant aux objectifs de la SISP tout en restant dans le budget de l'offre. L'avant-projet doit lever un maximum de questions, d'hypothèses et de doutes. L'avant-projet est considéré comme une phase essentielle car elle engage la SISP vis-à-vis de son organisme de tutelle.	PRESENT COMPLET	ABSENT OU INCOMPLET	SANS OBJET
Courrier d'Introduction					
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<u>Le Financement</u> approuvé et le mode de financement complémentaire envisagé si insuffisant ainsi que sa motivation.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'approbation de l'organe compétent de la SISP	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<u>Une note explicative reprenant</u> + les modifications importantes depuis la « Désignation du Marché de Services » ou depuis l'octroi du Crédit si la SISP est auteur de projet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La <u>situation occupationnelle</u> avant travaux et la situation occupationnelle envisagée pendant les futurs travaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Note relative au parti général du projet Une explication générale du projet en termes architectural, urbanistique et technique. Ce rapport est le fruit du travail de l'équipe pluridisciplinaire coordonnée par l'architecte.					
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'explication du <u>parti architectural et urbanistique</u> (*2)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'explication du <u>parti technique</u> : les grandes options constructives et le mode de mise en œuvre envisagés. <u>En cas de travaux en logements occupés, les bureaux d'études évalueront les limites d'entreprise avec précision.</u> (*2)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Une note sur la stratégie de lancement des marchés de travaux envisagés (ex : lots, répétitions etc.) ainsi que le planning envisagé pour les travaux (ex : phases)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Une synthèse relative aux <u>aspects énergétiques</u> du projet en coordination avec le conseiller PEB. S'il n'y a pas de demande de PU, la liste des valeurs U des parois extérieures transformées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En cas de rénovation complète de logements, le <u>calcul des « surfaces brutes »</u> de l'immeuble et des « <u>surfaces logements</u> » par type de logements (cf. définition CSC SLRB)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Estimation ventilée en grands postes (à 100%); précision sur l'estimation en stabilité et en techniques spéciales ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Calcul des surfaces brutes et logements de l'immeuble Uniquement en cas de rénovation complète (selon la déf. Du CSC) et de rénovation intérieure complète ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Une synthèse relative aux <u>obligations urbanistiques et SIAMU en vigueur</u> et aux et aux dérogations éventuelles. S'il y a eu une réunion préalable avec Urban ou avec le SIAMU, un feed-back de la réunion.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<u>L'analyse des sondages</u> et de l'inventaire amiante	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

TA	TL	Documents digitalisés à envoyer à la SLRB <u>AVANT-PROJET - suite</u>	PRESENT ET COMPLET	ABSENT OU INCOMPLET	SANS OBJET
Notes complémentaires en termes de Stabilité et de Techniques Spéciales et P.E.B.					
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Note reprenant les <u>principes de stabilité</u> et leur faisabilité (accroche des façades, fondations, etc...), le prédimensionnement des éléments remarquables et leur encombrement (*2)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Note Présentant les <u>principes généraux des installations de techniques spéciales</u> et leur mise en œuvre (passage en chape, faux-plafonds, le type d'équipement prévu, le prédimensionnement des éléments de T.S. et leur encombrement (chaufferies, gaines techniques, cheminées, faux-plafonds, percements,)(*2)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<u>Rapport préliminaire du conseiller PEB</u> (ce rapport vise à s'assurer du respect des exigences légales sur base de l'étude d'un échantillonnage des unités) en cas de permis d'urbanisme (*2)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Documents graphiques					
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<u>Plan / Elévation/ Coupe de la situation existante (1/100)</u>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<u>Les Plans/Élévation/Coupe de la situation projetée (1/50) (*1)</u> Les plans sont coordonnés par l'architecte, les ingénieurs en Techniques Spéciales et Stabilité lui transmettront tous les éléments nécessaires afin que les éléments soient le dimensionnés le plus correctement possible et que le projet présenté soit réalisable techniquement (prédimensionnement gaines techniques, locaux techniques, éléments structurels, hauteurs sous poutres etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Plans en Techniques Spéciales pour quelques appartements type illustrant le principe d'implantation des installations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<u>Plan meublé par appartement-type (1/50)</u> Uniquement en cas de rénovation complète et rénovation intérieure complète ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Documents annexes					
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<u>Résultats des Sondages et relevés</u> (ex : Essais de sol, essais de matériaux, de structure, reconnaissance de l'état des sols pollués, inspection caméra, test à l'arrachement etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<u>Inventaire de l'asbeste.</u> L'étendue de cet inventaire doit permettre aux bureaux d'études de garantir de manière rigoureuse l'estimation des travaux et leur permettre de vérifier la faisabilité du projet (ex : réutilisation de gaines en logements occupés) . L'inventaire pourra à ce stade se baser sur un échantillonnage et être complété à la phase suivante.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

(*1) **En cas de rénovation ciblée**, les plans, élévations et coupes doivent représenter les endroits stratégiques à une échelle suffisante pour la compréhension (ex : raccord toiture/acrotère, raccord balcon, schéma hydraulique, implantation des chaudières...)

(*2) comprendra également une description de la situation existante

TA = Tutelle Allégée (projet > 200.000 € à 100% et <= 2.000.000 € à 100 %)

TL = Tutelle Lourde (projet > 2.000.000 € à 100%)